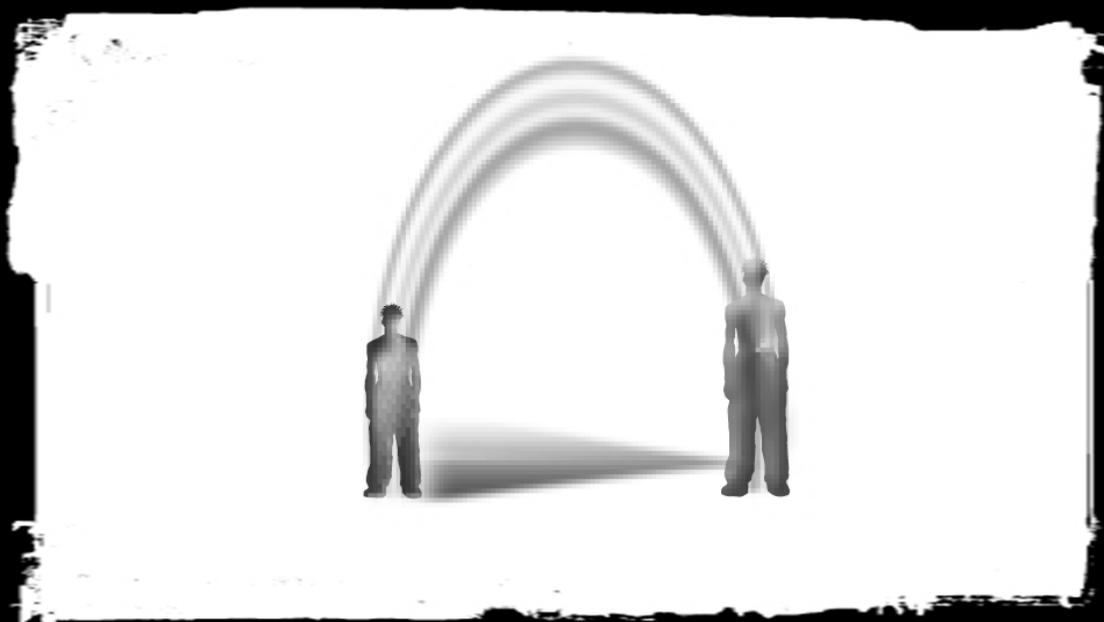


# Table des matières



Notre raison d'être.....	2
Objectifs du programme.....	2
Programme.....	3
Sessions de groupes et rencontres individuelles .....	3
Thérapie par le travail .....	4
Accumulation de crédits .....	4
Thérapie avec les chevaux .....	5
Critères d'admission .....	6
Critères de renvoi .....	6
Activités récréatives .....	6
Activités destinées aux bénéficiaires .....	6
Articles à apporter .....	7
Les frais de service .....	7



La Maison Arc-en-Ciel est un centre de traitement résidentiel de réadaptation, autorisé et financé par le Réseau local d'intégration des services de santé du Nord-est (RLISS-NE). Il s'agit d'une association à but non lucratif, dirigée par un conseil d'administration. Nous accueillons des jeunes hommes francophones de partout en Ontario.

La Maison Arc-en-Ciel est située à Opatatika, où elle y exploite une ferme. Celle-ci comprend une écurie, un poulailler, une salle d'entraînement, un atelier de menuiserie, des animaux et les équipements nécessaires pour l'entretien. La Maison Arc-en-Ciel est le seul centre de ce genre dans le Nord de l'Ontario.

## NOTRE RAISON D'ÊTRE :

Aider les jeunes hommes francophones âgés de 12 à 24 ans, aux prises avec un problème de toxicomanie, de polytoxicomanie ou de troubles concomitants (présence de troubles mentaux et de problèmes de toxicomanie) à retrouver l'équilibre nécessaire pour devenir des membres autonomes et responsables dans leur communauté.

## OBJECTIFS DU PROGRAMME :

Inciter le bénéficiaire à cesser toute consommation de drogues, d'alcool ou de médicaments et de s'orienter vers le milieu scolaire ou du travail. Une fois réintégré dans la société, le jeune peut, avec notre appui, continuer à progresser en ayant recours aux groupes d'appui offerts dans son entourage. Nous l'aïdons aussi à faciliter l'intégration dans son milieu familial, s'il le désire.

## PROGRAMME :

La Maison Arc-en-Ciel offre un programme résidentiel de trois mois aux jeunes toxicomanes, avec la possibilité de prolonger, selon les besoins du client. Ce programme a pour but d'encourager le bénéficiaire à se connaître mieux ainsi qu'à modifier certains comportements. De plus, l'équipe professionnelle verra à mettre l'accent sur la discipline personnelle que doivent se donner les bénéficiaires, afin de faciliter leur intégration dans la communauté. Ce processus renforce les habiletés de vie. Finalement, la période de suivi peut s'étendre jusqu'à deux ans, pendant laquelle le client continuera à être accompagné selon ses besoins.



## SESSIONS DE GROUPES ET RENCONTRES INDIVIDUELLES :

Les sessions de groupe comportent des thèmes précis (éducatifs et informatifs). Chaque bénéficiaire reçoit quatre sessions de groupe par semaine pendant la durée de son séjour. Trois séances individuelles par semaine sont offertes et une possibilité de plus, au besoin. En plus, les bénéficiaires participent aux rencontres de groupe de soutien une fois par semaine (N.A./A.A.).

Le programme est composé de douze blocs d'une semaine. Chaque bloc revêt un thème différent, pour nous permettre d'offrir un maximum d'outils aux bénéficiaires.

- Bloc no.1 : La dépendance ;
- Bloc no.2 : Les drogues et leurs effets ;
- Bloc no.3 : Les troubles concomitants ;
- Bloc no.4 : La prévention de rechute ;
- Bloc no.5 : L'affirmation ;
- Bloc no.6 : Le stress ;
- Bloc no.7 : La résolution de problèmes ;
- Bloc no.8 : L'estime de soi et la confiance en soi ;
- Bloc no.9 : Co-dépendance et la famille ;
- Bloc no.10 : Respect de la personne ;
- Bloc no.11 : La sexualité ;
- Bloc no.12 : Le pardon, le deuil et les douze étapes.

## THÉRAPIE PAR LE TRAVAIL :

La Maison Arc-en-Ciel offre un programme de thérapie par le travail et d'accompagnement. Il va sans dire que le travail tient une place importante dans la programmation de La Maison Arc-en-Ciel. Par le travail, les bénéficiaires développent leur sens des responsabilités, se valorisent et se donnent une discipline de vie. Le travail les aide aussi à éliminer leurs pensées dominantes relatives à la consommation. Or, c'est dans cette optique que le bénéficiaire sera tenu de participer à toutes les activités prévues à l'horaire. Cependant, le travail est varié : tonte de la pelouse, coupe de bois de chauffage, entretien et nettoyage des bâtiments, peinture, réparations diverses, pelletage de la neige, soin des animaux, etc. La Maison Arc-en-Ciel possède plusieurs animaux, notamment des bœufs et des poules pondeuses. Autrement dit, les résidents sont responsables du bien-être des animaux du centre. Un acte de maltraitance envers ces bêtes entraîne un renvoi immédiat.



## ACCUMULATION DE CRÉDITS :

Les résidents sont encouragés à poursuivre leurs études en suivant des cours par correspondance. Cependant, les démarches devront être prises avec leur école. Des heures seront consacrées à faire les travaux scolaires. Nous offrons aussi la chance aux résidents d'obtenir l'accumulation pour les heures de bénévolats qu'ils ont effectuées durant leur séjour à La Maison Arc-en-Ciel.

## THÉRAPIE AVEC LES CHEVAUX :

Depuis avril 2008, La Maison Arc-en-Ciel offre une thérapie d'équitation thérapeutique. Cette thérapie est intégrée dans le service de La Maison Arc-en-Ciel apportant un aspect thérapeutique différent à nos clients. Cette thérapie est d'une durée de six semaines et différents sujets y sont abordés hebdomadairement.



L'équitation thérapeutique est une méthode efficace pour améliorer le bien-être physique et mental des personnes aux prises avec des problèmes de toxicomanie, de polytoxicomanie ou de troubles concomitants. Nos objectifs en offrant la thérapie avec des chevaux sont simples et clairs : nous voulons que nos clients profitent de la vie au maximum, en les aidant à maintenir leurs buts, tout en développant leur confiance en soi et leur estime de soi, toujours en nous guidant sur leurs besoins personnels.

## CRITÈRES D'ADMISSION :

Le bénéficiaire doit :

- Être âgé de 12 à 24 ans
- Ne pas avoir consommé depuis 48 heures
- Être mâle
- Avoir la capacité de communiquer en français
- Être prêt à suivre les règlements de la maison



## CRITÈRES DE RENVOI :

- Si tu consommes de l'alcool et/ou de la drogue et/ou des médicaments, ou si ton comportement porte à présumer d'un tel geste
- Si tu t'absentes de la maison sans autorisation
- Si tu es trouvé en possession d'une arme, d'alcool, de drogue ou de médicaments
- Si tu refuses de participer aux activités du programme
- Si tu manques de respect
- Si tu ne respectes pas les règlements de la maison
- Si tu endommages ou voles les biens de la maison ou ceux des autres.

## ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES :

Les bénéficiaires profitent, selon le bon déroulement de la semaine, d'une journée d'activités récréatives durant la fin de semaine. Ils partent accompagnés, pour une sortie, une journée d'excursion ou en visite. Chacun peut proposer des activités nouvelles.

## ACTIVITÉS DESTINÉES AUX BÉNÉFICIAIRES :

- |                      |            |                                   |
|----------------------|------------|-----------------------------------|
| • Randonnée pédestre | • Patinage | • Baignade au lac et à la piscine |
| • Pêche              | • Billards | • Randonnée à cheval              |
| • Jeu de quilles     | • Raquette | • Congrès de support (A.A./N.A.)  |
| • Canotage           | • Squash   |                                   |

## SUGGESTIONS D'ARTICLES À APPORTER :

- |  |  |  |  |
|--|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Pantalons                   | <input type="checkbox"/> Combine                       | <input type="checkbox"/> Déodorant                   | <input type="checkbox"/> Maillot de bain         |
| <input type="checkbox"/> Articles de toilette        | <input type="checkbox"/> Bas de laine                  | <input type="checkbox"/> Pantalon de neige           | <input type="checkbox"/> Bottes                  |
| <input type="checkbox"/> Pyjama                      | <input type="checkbox"/> Gel coiffant                  | <input type="checkbox"/> Gants ou mitaines           | <input type="checkbox"/> Foulard                 |
| <input type="checkbox"/> Brosse à dents              | <input type="checkbox"/> Savon pour le corps           | <input type="checkbox"/> Manteau de travail          | <input type="checkbox"/> Shampooin               |
| <input type="checkbox"/> Dentifrice                  | <input type="checkbox"/> Sous-vêtements                | <input type="checkbox"/> Peigne/brosse               | <input type="checkbox"/> Manteau propre          |
| <input type="checkbox"/> Pantoufles                  | <input type="checkbox"/> Rasoir                        | <input type="checkbox"/> Bottes de travail           | <input type="checkbox"/> Jeans                   |
| <input type="checkbox"/> Robe de chambre             | <input type="checkbox"/> Crème à raser                 | <input type="checkbox"/> Vêtements de travail        | <input type="checkbox"/> Bas                     |
| <input type="checkbox"/> Gilets à manches<br>longues | <input type="checkbox"/> Souliers et/ou<br>espadrilles | <input type="checkbox"/> Gilets à manches<br>courtes | <input type="checkbox"/> Bermuda (pour<br>l'été) |

Notre équipe clinique vérifie les bagages de tous les nouveaux résidents, complète un inventaire des objets personnels, confisque et range tout matériel interdit (alcool, drogue, revues interdites, musique inappropriée, ceinture, briquet...)

## LES FRAIS DE SERVICE :

Il n'y a aucuns frais pour les services obtenus à La Maison Arc-en-Ciel. Les résidents sont toutefois obligés d'avoir 50 \$ pour leurs frais médicaux et 40 \$ pour leurs biens personnels. Si les parents détiennent une carte pour les médicaments, le résident doit en apporter une photocopie, en cas de besoin durant son séjour. La Maison Arc-en-Ciel se charge de tous les autres frais.

Au plaisir de vous rencontrer!

*La Maison Arc-en-Ciel*

*Centre de réhabilitation du Nord de l'Ontario, Inc.*

*CP 24 Opatatika, Ontario P0L 1Z0*

*# Téléphone : (705) 369-4582*

*# Télécopieur : (705) 369-4586*

*[www.maisonarcenciel.ca](http://www.maisonarcenciel.ca)*

*[maec@xplornet.ca](mailto:maec@xplornet.ca)*